CHRONIQUE BATELIÈRE

La Scission de la Batellerie

Un de nos confrères lillois, reproduisant ou résumé nos articles de lundi et de mardi dernier, fait suivre cette reproduction d'un interview de M. Choteau.

Nous ne nous attarderons pas à réfuter toutes les erreurs de droit ou de fait qui émaillent cet interview.

Bornons-nous cependant à deux observations.

1. M. Choteau prétend qu'il y avait 150 bateliers à la réunion, alors que nous avions dit qu'il y en avait 60. Imprudente proposition !

M. Choteau, en effet, a obtenu pour sa réélection, dans cette soi-disant assemblée générale extraordinaire le chiffre de 65 voix, nous a dit un des nouveaux vice-présidents élu lui-même par 55 voix.

Alors ?! qu'ont donc fait les 85 autres ? Se seraient-ils abstenus ? Alors M. Choteau aurait eu la majorité contre lui : 85 abstentions contre 65 votants !!!

2° M. Choteau traite ses adversaires avec des mots peu courtois : « ambitieux », « parasites », « décidés à vivre aux dépens de la collectivité, »

Sans lui retourner le compliment, nous le mettons au défi de nous avouer les vraies raisons pour lesquelles il veut tout simplement la place de président du G. G. B.

LE PROCES EN COURS

A la suite de la pirouette de M. Choteau devant les poursuites qui lui étaient intentées, M. le président du tribunal de Douai ne pouvait que se déclarer incompétent.

Le Comité directeur va poursuivre maintenant M. Choteau devant le tribunal.

AVIS AUX ADHERENTS DU G. G. E.

En égard aux poursuites en cours, nos engagéons les membres du G. G. B. à réfléchir à la situation actuée de M. Choteau et du Comité provisoire qu'il a fait élire dans l'assemblée extraordinaire du 18 juin, illégalement convoquée et par conséquent nulle. Et qu'ils réfléchissent aussi en votant contre l'élection de ces anciens collègues du Comité directeur nommés comme les par l'assemblée du 12 mars, dissoute par le Bureau du comité il tenait ses pouvoirs. Et sa propre élection qu'il conteste si bien qu'il soit depuis le 12 mars, soit depuis le 18 juin il exerce des fonctions sans aucun titre !

Avis à tous les camarades.

DE_IBERATION

du Comité-Directeur du G. G. B. en date du 21 Juin 1911

Les membres soussignés du Comité Directeur du G. G. B., réunis au siège social, sur convocation régulière,

Considérant que l'action en justice qui leur est intentée contre M. Choteau, par la procédure dilatoire adoptée par lui, va se trouver valeatée et qu'il est nécessaire de prendre des mesures urgentes,

Et pour assurer la vie syndicale de la bateliere, sans que cette décision préjudicie en aucune façon à toutes prétentions concernant le titre du syndicat, la propriété du journal « L'Etoile du Batelier », les archives, papiers, fonds de caisse du G. G. B., tel qu'il est précisé dans leur assignation primitive, décident de fonder un nouveau syndicat dans lequel viendra se joindre le G. G. B. le jour où les soussignés auront gagné leur procès contre M. Choteau, devant les Tribunaux compétents.

En conséquence, ils arrêtent les délibérations suivantes :

1° Ils décident de fonder un nouveau syndicat intitulé : FEDERATION DE LA BATELLERIE FRANÇAISE (F. B. F.), syndicat professionnel national des petits patrons bateliers) ;

2° La déclaration régulière de ce Syndicat sera faite dans la huitaine à la Préfecture de Police de Paris par les soins de l'un des membres du Conseil d'Administration ou, à défaut, par le Secrétaire de la F. B. F. ;

3° Les principales dispositions des statuts sont les suivantes :

Adoption en principe des anciens statuts du G. G. B., avec certaines modifications dont les principales sont les suivantes :

Le Siège social est fixé actuellement à Paris, 66, rue Monge.

Dès aujourd'hui, toute la correspondance concernant le syndicat doit être adressée au Secrétaire de la Fédération, qui donnera aussitôt toute la suite qu'elle comporte.

Les adhésions doivent de même y être adressées au Secrétaire de la Fédération ; elles peuvent aussi être remises aux soussignés, membres du Conseil d'Administration, détenteurs des carnets d'adhésions, qui ont aussi pouvoir pour recevoir le montant des cotisations et en donner quittance.

La cotisation est fixée à 15 fr. ; elle court à partir du jour de l'adhésion ; elle pourra être réduite lorsque l'état financier de la Fédération le permettra.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres, lesquels nomment parmi eux un Président dont les pouvoirs sont strictement limités.

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent tous les trois mois, ou extraordinairement suivant les circonstances. Un membre du Conseil a toujours le droit de demander la réunion du Conseil d'Administration lorsque l'intérêt de la corporation en vaut ou jeu, dans les conditions figurant aux statuts, qui seront publiés dans la prochaine chronique batelière du « Réveil du Nord ».

Pour finir, les membres du Conseil d'Administration confient à M. PAINLEVE, député de Paris, Président du Groupe parlementaire de la Batellerie, et M. LEVY-ULLMANN, Professeur à la Faculté de Droit de Lille, de vouloir bien, dès leur mise en accord dans l'intérêt respectif et qu'ils tiennent à rapporter sur le projet de Fédération.

Chaque semaine, « Le Réveil du Nord » publiera une CHRONIQUE BATELIERE et un article de M. Painleve, député de Paris, président du groupe parlementaire de la Batellerie, ou de M. Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de Droit de Lille, sur une question intéressant la corporation.

[illegible]

A la Bourse de Lille

LE COURS DU FRET
DU MERCREDI 21 JUIN 1911

[illegible]

A DUNKERQUE

ASSURANCE OBLIGATOIRE

C'est assurer sa santé que de prévenir les maladies des reins et leurs terribles ravages, dès leur début insidieux.

M. M. Récipas, 13, rue de la Verrerie, à Dunkerque, nous dit : « Sans doute parce que je travaille toujours assis et penché, j'avais des douleurs dans les reins ; quand je voulais quitter mon ouvrage, j'étais un bon moment à me redresser et j'éprouvais des élancements douloureux. J'ai essayé les Pilules Foster (vendues à la Pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille), qu'on m'avait recommandées, et en une quinzaine de jours elles m'ont si bien guéri que je travaille maintenant assis de longues heures, sans éprouver aucune gêne ni aucune fatigue dans les reins ».

Les Pilules Foster stimulent la circulation du sang, car elles chassent du corps avec les urines, les produits toxiques qui irritent les vaisseaux sanguins. Nettoyant, décrassant les reins et l'appareil urinaire, elles les remettent en bon état et font disparaître ainsi la cause de la raideur du dos, des muscles et des articulations.

Toutes pharmacies. (Exiger la signature James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six, ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. (31).

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHE DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Aujourd'hui, matinée à 4 heures. Soirée à 8 heures 3/4.

Immense succès pour les « Victimes de l'Alcool », le spectacle dont tout le monde parle, en ce moment, à Lille. — Le superbe programme de cette semaine comprend également le beau drame militaire du « Mensonge de Jean le Manchot ». — « La Vie dans les Mares » (très intéressant). — « Max se marie » (joué par Max Linder), qui déchaîne des tempêtes de rires, etc., etc.

T.l.j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

DANS L'INTERET DE VOTRE SANTE
COMPAREZ
l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
avec tous les apéritifs connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER
Il est d'ailleurs recommandé par le CORPS MEDICAL depuis longtemps aux Hommes, Dames et Enfants.
DEMAN « UIN T ILLES »
et exiger l'étiquette BANUYLS-TRILLES sur la bouteille.

Chronique Sportive

LES COQS

A NOEUX-LES-MINES

Dimanche prochain 25 juin, il sera procédé de la manière suivante, il s'agira des concours de coqs chez M. Dubrulle, Florent, rue de la Paix.

Dimanche : Grand concours : 300 francs de prix, mise 10 francs, un coq gagnant 25 francs, deux 20 francs.

Sociétés participantes : 1. Hannelouche, La [illegible] — 2. [illegible] de Lapin, Barlin. — 3. [illegible] Barlin. — 4. Les Amis Réunis de Bouvigny, Meurchin. — 5. Dumez Louis, Labourse. — 6. Machu Alcide, Noeux. — 7. Henri Huart, Noeux. — 8. Lefebvre Henri, Sailly-Labourse. — 9. Plaisance et Dubour, Bruay et Houdain. — 10. Les [illegible], Noeux. — 11. Les [illegible] de Lévin, Barlin. — 12. Delbaire, de [illegible]. — 13. Les Quatre, de Noeux-les-Mines. — 14. Les Canards du Bas-Pays.

[illegible] Canards de petits coqs : Mise 6 fr. ; [illegible] gagnant deux francs ; seront comptés [illegible] les 3 francs armés. Pesage des coqs à six heures et demie.

Mardi. — Grand concours de 300 francs de prix. Mise 10 francs. Tout coq gagnant aura 25 francs.

Sociétés participantes : 1. Baillel, de Noeux. — 2. Huart, de Noeux. — 3. Dumez Leon, de Noeux. — 4. Les Amis réunis, Bouvigny et Maingarbe. — 5. Les Barbus, Auneuil. — 6. Saint-Leger, Noeux. — 7. Cobin Leon, de Noeux. — 8. Duflot, Auneuil. — 9. Dumez Louis, Labourse. — 10. Les Vétérans, de Noeux. — 11. Demissel, de Noeux. — 12. Les peaux de lapin, Barlin. — 13. Ricart, de Noeux. — 14. La dernière séance, de Noeux.

Plant donne le grand nombre de sociétés aux concours, des dimanche et mardi, les amateurs [illegible] à l'heure pour mettre au parc [illegible] six heures et demie.

A SALLAUMINES

L'établissement Martin et Lespold, dit « Le Cocquin », il y aura le lundi 26 juin, à quatre heures et demie, un concours de coqs : 6 pour 15. Le règlement sera affiché dans le local. Mise au parc à cinq heures.

Les armes réglementaires seules sont admises.

A GRENAY

Le dimanche 25 juin, chez Honoré Harris, à l'estaminet de la « Passerelle », cité de la fosse numéro 11, grand tir au fusil à la boule. 70 fr. de prix, plus une prime de 5 francs, offerte par l'organisation.

LES TIRS

A MEURINGHEM

L'Union Patriotique S. A. G. numéro 1649, donnera son concours annuel de tir au nouveau stand boule de Saint-Omer, à deux kilomètres de la gare de Blendecques.

Les tirs auront lieu les dimanches 18 et 25 juin, 2 et 9 juillet 1911, de dix heures du matin, à sept heures et demie du soir, sans interruption ; le lundi 26 juin, de deux heures à huit heures du soir.

Première Catégorie. — Tir à toutes armes, debout. A genou pour le Lebel seulement.

Les amateurs peuvent disposer des armes et munitions de la Société à 0 fr. 25 la série. Distance : 100 mètres exactement. Visuel de 30 cm. ; quatre séries de quatre balles, munitions non comprises.

Deuxième catégorie. — Tir à la Carabine (rayée 6 mm). Cartons de la Fédérale sportive du Pas-de-Calais, à 5 mouches. Distance : 12 mètres. Buffalo-Lebel de la Société. Séries illimitées à 0 fr. 60 l'une, munitions comprises.

De nombreux prix en espèces, médailles, objets d'art, sont affectés à chaque catégorie.

Le règlement sera affiché au pas du tir. La distribution des prix aura lieu le 16 juillet.

A AUCHY-LEZ-LA BASSEE

Un grand tir aux lapins aura lieu le dimanche 25 juin, à trois heures et demie, à l'estaminet Humblot-Codhant.

La mise est de 2 fr. 50 par tireur. Une prime sera offerte au plus adroit tireur.

Des armes et des munitions seront à la disposition des tireurs.

A SAILLAUMINES

Le dimanche 2 juillet, à quatre heures, à l'établissement Bertrand Charlemagne, grand concours de tir à la boule, 100 francs de prix.

Inscription à trois heures et demie. — Le tir commencera à quatre heures (heure militaire). — La mise sera de 2 fr. 50. — Mise à volonté. — Distance : 55 mètres.

Répartition des prix : Les 50 premières boules abattues : 1 franc par boule. — 1er prix, 15 fr. — Deuxième prix, 10 francs. — Troisième prix : 8 francs. — Quatrième prix : 6 francs. — Cinquième prix : 5 francs. — Sixième prix : 4 fr. — Septième prix : 2 francs.

Les trois premiers tours compteront pour les prix.

A FENAIN

Le dimanche 25 juin, à quatre heures et demie du soir, il y aura un tir aux canards et aux oies, à l'établissement Tonnerre Célestin, rue de l'Eglise.

AVIATION

AVIATOR CLUB LILLOIS

La société « Aviator Club Lillois », fait un appel à tous les cœurs volantistes et les engage à se grouper pour la pratique et la vulgarisation de cet appareil sous toutes les formes. Une forte société peut en effet réaliser ce qu'un particulier ne pourrait entreprendre.

Les épreuves du concours de juillet sont à l'étude et déjà de nombreux engagements sont parvenus. Également en projet : réalisation d'un attelage de Hargraves appartenant aux sociétaires et exercice de nuit. A la suite d'une entente avec une autre société des cours spéciaux faciliteront l'admission de jeunes soldats au bataillon des aérostiers ou des équipes spéciales connaissant la manœuvre des trains montés sont nécessaires.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Hamette, président de l'« Aviator », rue Sadi-Carnot, 30, à Bonchin.

COLOMBOPHILIE

A LILLE

CONCOURS DU 25 JUIN 1911

Le 25 juin 1911, concours sur Angoulême, organisé par « La Concorde ». Jeu de poules libre. Prix garantis 2.000 francs en 113 prix. 1er 50 fr. ; 2e au 5e 10 fr. ; 6e au 15 30 fr. ; 16e au 35e 25 fr. ; 36e au 55e 20 fr. ; 56e au 75e 15 fr. ; 76e au 95e 10 fr. ; 96e au 113e 5 fr.

Mise en loges aujourd'hui jeudi 22 juin, de 7 à 8 h. du soir, chez Delcourt. Les pigeons partiront le soir même pour arriver à Angoulême le lundi à midi, et être lâchés le dimanche matin.

— M. Dambrine, adjoint préposé aux fêtes de Lille, ayant porté à 500 fr. l'allocation municipale, en conséquence 1.000 francs seront attribués au concours de la Fédération sur Etampes, et aux départs :

500 fr. de prix d'honneur fédéraux en 20 prix de 10 fr. et 60 prix de 5 fr. ; 300 fr. de prix d'honneur de la ville en 60 prix de 5 fr. ; 200 fr. d'prix d'excellence de la ville en 20 objets d'art attribués aux 20 premiers pigeons. Chaque amateur ne pouvant cependant gagner qu'un objet.

En outre 500 fr. de prix d'honneur seront offerts en doublage, par « La Concorde » et répartis ainsi : 15 prix d'honneur de 10 fr. ; 30 prix d'honneur de 5 fr. ; 2e série d'honneur de 15 fr. ; 7 séries d'honneur de 10 fr.

Mises d'honneur : 1 fr. à la Fédération ; 1 fr. à la Concorde. — Mise de la ville : 0 fr. 25.

A PROVIN

Résultat du concours sur Charleville, 11 [illegible], organisé par la « Provinoise ».

1. Lefebvre, La Bassée. — 2. Duparlin-Wattel, de Provin. — 3. Bernaux de Bauvin. — 4. Lecroux de Bauvin. — 5. Dussart-Damblin, de Bauvin. — 6. Dussart-Damblin, de Bauvin. — 7. Dechaux, Wavrin. — 8. Stoin, de Provin. — 9. Ramon, de Wavrin. — 10. Dussart-Damblin, de Bauvin. — 11. Fourmeaux, de Bauvin. — 12. Bacquet, de Bauvin. — 13. Bacquet, de Bauvin. — 14. Mallart, de Wavrin. — 15. Bourgeois, de Don. — 16. Mallart, de Wavrin. — 17. Lezzi, de Wavrin. — 18. Ovelaque, de Sainghin. — 19. Ramon, de Wavrin. 20. Dussart-Damblin, de Bauvin. N 21. Bernard, d'Annœullin. — 22. Vanesse, de Bauvin. — 23. Vanesse, de Bauvin. — 24. Lefebvre, d'Annœullin. — 25. Demolemont, de Templemars. — 26. Dussart-Albert, de Bauvin. — 27. Dussart-Damblin, de Bauvin. — 28. [illegible] de Wavrin. — 29. Bernaux de Bauvin.

A [illegible]

Résultat du concours sur [illegible] 11 juin, organisé par la « Bauvinoise ».

1. Dussart-Damblin, de Bauvin. — 2. [illegible], de Carvin. — 3. Olivier, de Carvin. — 4. [illegible] Wattel, de Bauvin. — 5. Gosselin, de Carvin. — 6. [illegible], de Bauvin. — 7. Lecroux, de Bauvin. — 8. Bernaux, de Bauvin. — 9. Malinette, de Bauvin. — 10. [illegible] Wavrin. — 11. Bacquet, de Bauvin. — 12. Lemaire, de Meurchin. — 13. Lezzi, de Wavrin. — 14. Donelle, de Bauvin. — 15. Escarbrie, de Carvin. — 16. Lefebvre, de Wavrin. — 17. Fourmeaux de Bauvin. — 18. Bacquet, de Bauvin. — 19. Crépin Frères, de Bauvin. — 20. Malinette, de Bauvin. — 21. Dussart-Damblin, de Bauvin. — 22. Lison, de Provin. — 23. Bernard, d'Annœullin. — 24. Lemaire, de Meurchin. — 25. Bacquet, de Bauvin. — 26. Lefebvre, d'Annœullin. — 27. Duparlin-Wattel, de Bauvin. — 28. Stoin, de Provin. — 29. Brillance, de Sainghin. — 30. Dubois, de Bauvin. — 31. Vilain, de Wavrin.

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT

Résultat du concours du 18 juin, [illegible] par la « Camphinoise », sur Chamilly :

1. Vansteenkiste, de Carvin. — 2. [illegible], de Carvin. — 3. Herbaut, de Carvin. — 4. [illegible], de Carvin. — 5. Stienne, de Carvin. — 6. Pluvinet, de Carvin. — 7. Vansteenkiste, de Carvin. — 8. [illegible], de Camphin. — 9. Bonnelle, de Camphin. — 10. [illegible], de Camphin. — 11. Cavro, de Camphin. — 12. Delcah, de Phalempin. — 13. Henna, de Camphin. — 14. Hennart, de Camphin. — 15. Hennart, de Camphin. — 16. Hennart, de Camphin. — 17. Vansteenkiste, de Carvin. — 18. Helin, de Camphin. — 19. Baudet, de Carvin.

A CARVIN

Le Club colombophile carvinien, ayant son siège, chez M. Dieudonné Camille, organise le dimanche 25 juin, deux grands concours de 1re et 2e vitesses :

1. Etampes. — 200 francs de prix d'honneur, départs en 10 prix de 10 francs et 100 prix de 5 francs. Mise 1 franc par pigeon. Mise en panier, samedi 24 juin de six heures à huit heures.

2. Creil. — 100 francs de prix d'honneur, départs en vingt prix de 5 francs. Mise 1 franc par pigeon. Mise en panier, samedi 24 juin de six heures à huit heures.

Jeu pour ces deux concours :

Poule unique obligatoire : 15 centimes par pigeon, en trois prix égaux.

Mise pour concours : 1 franc par pigeon, 1 prix pour six inscriptions.

Poules facultatives à 25 centimes, 1 prix pour un prix par 8 inscriptions.

Poules spéciales à 50 centimes et un prix par vingt inscriptions.

Les constatateurs seront réglés le vendredi et remis aux amateurs le samedi. Tout amateur jouant Etampes, pourra jouer Creil et inversement sur le même constatateur.

A OIGNIES

Dimanche 25 juin, chez Barbaux Maxime, au siège de la Revanche d'Oignies, grand concours sur Orléans. Cent francs de prix d'honneur ; mise pour honneur et frais : 1 fr. 25 par pigeon. Mise en panier, le vendredi 23 courant.

A LIEVIN

Résultats du concours du 11 juin sur Clermont chez Mayeur, à Calonne-Lievin :

1. Pottier Oscar, de Calonne. — 2. Lagache Alcide, de Calonne. — 3. Houriau, numéro 3 de Lens. — 4. Descamps Jean-Baptiste, de Lens. — 5. Ricart Ost., numéro 11 de Lens. — 6. Puchois, de Lievin. — 7. Lemal, de La Plaine. — 8. Paquentin, de Lievin. — 9. François Oscar, de Lievin. — 10. Dumez Jules, de Lens. — 11. Mayeur, de Calonne. — 12. Dumont, de Lievin. — 13. Gambier, de Calonne. — 14. Gosselin, de Lievin. — 15. Leroy Eugène, de Calonne. — 16. Leroy Pierre, de Lievin. — 17. Lagache A., de Calonne. — 18. Ricart Octave, du numéro 11 de Lens. — 19. Sévain, de Calonne. — 20. Wuidier, du numéro 11 de Lens. — 21. Lemaitre Henri, du numéro 3 de Lens. — 22. Carré, de Calonne. — 23. Van Rompu C., de Lievin. — 24. Lemaitre Henri, du numéro 5 de Lens. — 25. Dumetz L., du numéro 11 de Lens. — 26. Brocail, de la Plaine. — 27. Demiante, les 80. — 28. Déaffringue, de Calonne. — 29. Puchois, de Lievin. — 30. Potin Alcide, de Calonne. — 31. Pottier Oscar, de Calonne. — 32. Minche, du numéro 11 de Lens. — 33. Saleski, de Lievin. — 34. Urbal, de Lievin. — 35. Guignet, de Calonne. — 36. Brissy Charles, du numéro 3 de Lens. — 37. Leroy Pierre, de Lievin. — 38. Dumetz, du numéro 11 de Lens. — 39. Delissenne, de la Plaine. — 40. Demiante, les 80. — 41. Lampin Charles, de la Plaine.

CYCLISME

A LENS

La course vélocipédique dite « Le Tour de Lens » sera courue le 9 juillet prochain, sur un parcours de 123 kilomètres, avec comme itinéraire : Lens, La Bassée, Vermelles, Mazingarbe, Fond de Sains, Aix, Souchez, La Targette, Thélus, Bailleul, Arleux, Hénin-Liétard, Harnes, Annay (Brasserie L'Idéale), Lens, (deux fois le tour).

Cette manifestation sportive, très goûtée des coureurs, promet une brillante réussite.

Passez vos Vacances sur la
Plage de Dunkerque-Malo-les-Bains (Nord)
La plus vaste du littoral
La plus agréable
La plus sûre
PARADIS des ENFANTS
(Comité d'initiative) Renseignements gratuits. Téléphone : 124, Dunkerque.

Pour tous renseignements, voir les affiches ou s'adresser chez M. Augustin Prévost, Cycles, 78, place du Cantin, à Lens.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 21 juin 1911

COLZAS. — Calmes. — Cour. 66 25. — Proch. 65 50. — Juillet-Août 66 50. — 4 dern. 67 75. — 4 nov. 67 75.

BLES. — Calmes. — Cour. 26 10. — Proch. 26 15. — Juillet-Août 25 90. — 4 dern. 25 60. — Août 24 85.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 19 [illegible]. — Proch. 19 [illegible]. — Mai-Juin 18 [illegible]. — Juillet-Août 17 75. — 4 dern. 18 [illegible].

AVOINES. — Soutenues. — Cour. 20 85. — Proch. 20 25. — Juillet-Août 19 80. — 4 dern. 19 50. — Août 18 85.

LINS. — Soutenus. — Cour. 96 50. — Proch. 97 [illegible]. — Juillet-Août 96 75. — 4 dern. 98 25. — 4 nov. 88 25.

FARINES. — Lourdes. — Cour. 34 25. — Proch. 34 65. — Juillet-Août 34 50. — 4 dern. 34 45. — Août 33.

ALCOOLS. — Calmes. — Cour. 51 25. — Proch. 51 50. — Juillet-Août 51 75. — 4 dern. 50 25. — 4 oct. 45 50. — 4 prem. 45 75.

SUCRES. — Calmes. — Cour. 35 25. — Proch. 35 37. — Juillet-Août 35 50. — 4 oct. 31 25. — 4 prem. 31 75.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 21 juin 1911.

Le Marché parvient difficilement à retrouver son assiette, il a été aujourd'hui fort irrégulier.

La Rente Française est résistante à 95.20. L'Extérieure est soutenue à 96.65 et 15 Portugais à 68.80.

Les Fonds Russes sont résistants. Le 4 % Consolidé finit à 92.25 et le 5 1/2 % 1909 à 101.10.

On remarque 13 Tuyaux à 36 50. Tassement de Serio à 93.90.

Recul de la Banque de Paris à 1826. Le Crédit Lyonnais est lourd à 1.205. La Banque Ottomane recule à 616.

Les Chemins Espagnols sont hésitants. Les Saragosse finissent à 329, les Nord d'Espagne à 418. Faiblesse des Chemins Portugais à 365. Une grosse raison pour laquelle le Comité de Paris se montre opposé à la reprise immédiate des dividendes c'est que le capital de la caisse des retraites du personnel serait encore entièrement à faire.

Les Lombards font bonne contenance. Dans une conférence qui vient d'avoir lieu à Berlin entre les représentants des actionnaires et des obligataires et le directeur de la Deutsche Bank au sujet du réassainissement financier de la Compagnie, un rapprochement notable aurait été opéré sur plusieurs points importants. Mais sur beaucoup d'autres la mésentente est persistée. Les négociations vont reprendre à Vienne.

Mexico plutôt en reprise à 617. Fermeté du Nitrate à 1.250. Les Ottomans sont bien tenus à 712.

La Rio reste remarquée à 1.756. Le Rio de Janeiro à 75. [illegible] de la Sosnowice à 1.500. Tassement de la Brianski à 930. La Raffinerie Say demeure à 535.

La Banque de Cape Copper s'est alourdie à 103, le Thyssis à 151, le Platine à 551.

Faiblesse de la Financière des Caoutchoucs à 371.

La De Beers a monté à 479. Les Mines d'Or sont bonnes. [illegible] Randfontaine, réunis en assemblée extraordinaire à Johannesburg, ont décidé l'achat du portefeuille de la Maison Wernher Beit et l'augmentation du capital. Il y a eu 561.000 voix pour cette résolution.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 21 juin 1911.

[illegible] Les Marchés restent mal impressionnés par la baisse de Varsovie-Vienne. La [illegible] descend jusque 310. La Cape jusque 200. Le Marché s'améliore par la suite et l'on remonte à 325 1/2 à 0 h. La clôture est meilleure pour toutes les Valeurs traitées. Les actions Rio-Light à 567. Mexico à 633.

COMPTANT. — L'ensemble du Marché garde une allure favorable. Les Tramways sont en faveur et les plus-values y sont nombreuses. Les Valeurs Sidérurgiques sont calmes, tandis que les Charbonnages accentuent leur mouvement de reprise. Les Priv. et Ord. Prokhorow sont particulièrement recherchées à 490 et 177 1/2.

Les Zincs sont plus lourds, malgré la fermeté du métal. On s'occupe peu des Glaces et Verreries. Les Valeurs Coloniales sont en reprise. L'ord. Katanga se met en vedette à 4.000.

Aux Etrangères, le calme domine, mais les cours montrent beaucoup de résistance. Les obligations Port de Para à 484, Madeira Marmoré à 516, Brazil à 450, Rio à 530 et 486.

BOURSE DE LILLE

Lille, 21 juin 1911.

Peu de changements dans les dispositions du Marché des Valeurs Charbonnières, on constate cependant une certaine indécision due à la réunion prochaine qui doit se tenir à Arras, pour le renouvellement de la Convention entre les Compagnies et les Mineurs.

Aniche bien acheté à 2.290. On offre Anzin à 8.280. Bully se maintient à 5.400 et la coupure est bien placée à 109. Bruay très résistant à 1.235, le dixième s'échange à 124. Le 5e Carvin soutenu à 734. Clarence un peu mieux traité à 461. Courrières mérite mieux que le cours de 3.401. Crespin en légère augmentation à 109. Douchy reste demandé à 970. Dourges abandonne une fraction à 435.50. Drocourt plus calme à 680. Escarpelle regrend 5 francs à 775. Ferfay conserve son prix de 374. Flines-lez-Raches à 79. Lens bien disposé à 1.229. Le 10e s'échange couramment à 122.50. Liévin peu discuté à 4.315. Le 300e à 144.50. Ligny peu discuté à 501. Le groupe Marles conserve ses bonnes dispositions. Le 30 % à 2.670, La Part 70 % à 1.020 et le 20e à 290. Nord d'Alais plus faible à 176. Vicoigne ferme à 1.681 et le 10e à 165.50.

Au groupe métallurgique, on achète Senelle-Maubeuge à 925. Denain-Anzin à 2.239.

Aux Valeurs diverses, l'on constate la reprise de la Lucette à 930 et des Laiteries du Nord à 400. L'action Monrocher et Cie progresse à 150.75.

Souveraines dans les indispositions de l'Estomac les
DRAGÉES de SANTÉ
guérissent CONSTIPATION
maux de tête, étourdissements
maux de reins, etc.
la boîte de 100
L'50
J. DUBUS 7 rue des Arts Lille

Se trouvent toutes bonnes Pharmacies.
Principaux dépôts du pays minier. — *Lens* : M. Willay. — *Liévin* : M. De Bomy. — *Hénin-Liétard* : M. Dacheville.

La Pastorine
Peinture Email
donne aux objets [illegible] en une ou deux [illegible] Marchands de Couleurs.
Numéros 64-66-68, Route de la Révolte
à SAINT-DENIS,
(Seine) Téléphone 407-[illegible]

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au *Journal*

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à LILLE, 5, Grand'Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESS.
Lille, 188 bis, rue de Paris

L'EXPOSITION INTERNATIONALE du NORD de la FRANCE *A ROUBAIX*

CE QU'IL FAUT VISITER

Grand Café Bellevue
LILLE — Grande-Place — LILLE
Consommations de 1er choix
— Bières étrangères des grandes marques. —

Taverne Viennoise
Rue de Paris, LILLE (face au Théâtre)
Les meilleures bières, MUNICH et PILSEN.
— Restaurant à la carte. — Plats du jour : 0 fr. 75 et 1 franc.

LUNA-PARK
NOMBREUSES ATTRACTIONS
Manèges — La Roue Joyeuse — Le Steamer — Toboggan, etc., etc.
CONCERTS après-midi et soir
Ouverts tous les jours jusque 11 heures du soir

Village Sénégalais
GENT Sujets, Hommes, Femmes et Enfants.
Danses, Chants, Tam-Tam,
Travaux, Mœurs, Coutumes.
Visible tous les jours
le 0 heures du matin à 11 heures du soir

A la Galerie d'Honneur
la Vitrine du LINGOT D'OR, 46-48, Grand'-Place, LILLE, avec sa collection de Décorations françaises et étrangères. Médailles. Insignes. Tous Articles spéciaux pour Sociétés.

LE VILLAGE SENEGALAIS

Peut-on s[illegible]r aujourd'hui du [illegible]ant succès que remporte le Village Sénégalais, qui met en joie toute notre région ?

Adressons-nous cette fois à ceux que l'industrie du Sénégal intéresse plus particulièrement et citons entre autre : la bijouterie, un des stands les plus entourés.

On reste confondu devant ces filigrammes d'or et d'argent si finement travaillés et exécutés sous nos yeux émerveillés. Presque sans butile, les Sénégalais exécutent ces jolies choses d[illegible] la coquetterie des élégantes négresses ne craint pas de se parer en l'honneur, paraît-il, de l'empressement des nombreux visiteurs et visiteuses qui leur font fête.

INAUGURATION DU PAVI[illegible]ON [illegible]ER

Hier, à 3 heures, a eu lieu, l'inauguration de la magnifique et intéressante Exposition des Houillères. M. Viala, président de la Chambre syndicale des Houillères a remercié les congressistes de l'Industrie minérale, de leur présence, a déclaré la section ouverte. M. Mathon, président du [illegible]

UN GRAND CARROUSEL
A L'EXPOSITION DE ROUBAIX

Le Comité initiative de l'Exposition du Nord de la France a voté une somme de [illegible] francs pour l'organiser un grand carrousel. Une commission spéciale [illegible] Elle s'est tenue cette dernière [illegible] heures 1/2 [illegible] 10 heures du soir. [illegible] Hippodrome [illegible] Roubaix qui installe les grands [illegible] pour de notre région.

[illegible] les concours des dimanches et mardis, les amateurs [illegible] à l'heure pour mettre au parc [illegible] six heures et demie.

[illegible] Le Comité est [illegible] à [illegible] qui est [illegible] obtenir les [illegible] [illegible] 100 francs de [illegible]

[illegible] Le Comité [illegible] les [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] les [illegible]